



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D
numéro d'identification : 61540

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif R34: Provoque des brûlures.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Corrosif

Phrase(s) R : R34 Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S23 Ne pas respirer les aérosols.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

S36/37/39 récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
SODIUM HYDROXIDE

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Sodium hydroxide (INCI)	1310-73-2 215-185-5 01- 2119457892- 27-XXXX	C; R35	Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290	>= 2 - < 5
2-aminoethanol (EINECS)	141-43-5 205-483-3 01- 2119486455-28	C; R34 Xn; R20/21/22	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2 - < 5
Cumènesulfonate de sodium	28348-53-0 248-983-7	Xi; Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2
Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)	97489-15-1 307-055-2 01- 2119489924-20	Xn; R22 Xi; R38 Xi; R41	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 2

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante. |
| En cas de contact avec la peau | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets
corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent
lentement et difficilement. |
| En cas de contact avec les yeux | : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : effets corrosifs |
| Risques | : Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|--|
| Traitement | : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le
centre anti-poison. |
|------------|--|

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et
à l'environnement voisin. |
|--------------------------------|--|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|---|--|
| Dangers spécifiques pendant la
lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts
ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion | : |



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
SODIUM HYDROXIDE		CEIL	2 mg/m ³	2006-03-23	BE OEL
Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			
ETHANOLAMINE		TWA	1 ppm 2,5 mg/m ³	2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
ETHANOLAMINE		STEL	3 ppm 7,6 mg/m ³	2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
ETHANOLAMINE		TGG 8 hr	1 ppm 2,5 mg/m ³	2007-06-07	BE OEL
Information supplémentaire	:	D: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
ETHANOLAMINE		TGG 15 min	3 ppm 7,6 mg/m ³	2007-06-07	BE OEL
Information supplémentaire	:	D: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

DNEL
hydroxyde de sodium : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

- Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 1 mg/m³
- 2-aminoéthanol : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques, Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 3,3 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 2 mg/m³
- cumènesulfonate de sodium : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 53,6 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 13,2 mg/m³



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

Sodium C14-17 alkyl sec
sulfonate (INCI)

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux
Valeur: 2,8 mg/cm²

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 35 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 2,8 mg/cm²

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux
Valeur: 2,8 mg/cm²

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 12,4 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux
Valeur: 2,8 mg/cm²

PNEC



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

2-aminoéthanol	:	Eau douce
		Valeur: 0,085 mg/l
		Eau de mer
		Valeur: 0,0085 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur: 0,425 mg/kg
cumènesulfonate de sodium		Sédiment marin
		Valeur: 0,0425 mg/kg
		Sol
		Valeur: 0,035 mg/kg
		intermittent release
		Valeur: 0,025 mg/kg
Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)		STP
		Valeur: 100 mg/kg
	:	Eau douce
		Valeur: 0,23 mg/l
	:	Eau douce
		Valeur: 0,04 mg/l
		Eau de mer
		Valeur: 0,004 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur: 9,4 mg/kg
		Sédiment marin
		Valeur: 0,94 mg/kg
		Sol
		Valeur: 9,4 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
Épaisseur du gant : 0,4 mm



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

- | | |
|--|---|
| Remarques | : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). |
| <u>Protection de la peau et du corps</u> | : vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| <u>Protection respiratoire</u> | : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- | | |
|-------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
|-------------------|--|

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Aspect | : liquide |
| Couleur | : incolore |
| Odeur | : caractéristique |
| Seuil olfactif | : donnée non disponible |
| pH | : env. 13,2 |
| Point/intervalle de fusion | : donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair | : non applicable |
| Taux d'évaporation | : donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : donnée non disponible |
| Vitesse de combustion | : donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | : donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : donnée non disponible |
| Densité relative | : donnée non disponible |
| Densité | : env. 1,034 g/cm ³ |
| Hydrosolubilité | : soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : donnée non disponible |



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l Atmosphère de test: vapeur



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

Composants:

SODIUM HYDROXIDE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 2.000 mg/kg

ETHANOLAMINE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 1.515 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: 2.504 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin
Résultat: Corrosif
Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou : Espèce: cochon d'Inde



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

cutanée

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

SODIUM CUMENESULFONATE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

97489-15-1 :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal souris: > 2.000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

SODIUM HYDROXIDE :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

ETHANOLAMINE :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 150 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 329 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode d'Essai: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 203

CL50 (Carassius auratus (Poisson rouge)): 170 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode d'Essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 65 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Essai en statique



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

Méthode: CEE 84/449

NOEC (Daphnia magna): 0,85 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 22 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance

Toxicité pour les bactéries : EC20 (voir texte créé par l'utilisateur): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50 (Pseudomonas putida): 110 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38412

CE50 (voir texte créé par l'utilisateur): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour le poisson (Toxicité chronique) : NOEC: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)

SODIUM CUMENESULFONATE :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

97489-15-1 :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 9,81 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 61 mg/l
Durée d'exposition: 72 h



GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : voir texte créé par l'utilisateur (Pseudomonas putida): 600 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : 470 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

ETHANOLAMINE :

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 800 mg/g
5 d

SODIUM CUMENESULFONATE :

Biodégradabilité : aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

97489-15-1 :

Biodégradabilité : Biodégradation: 78 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B
Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E
Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Biodégradation: 96,2 %
Durée d'exposition: 34 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Devrait être biodégradable

Carbone organique dissous (COD) : 322 mg/g
Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1.510 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

SODIUM HYDROXIDE :

Bioaccumulation : Espèce: Poisson



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow $\leq$ 4).

ETHANOLAMINE :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,91 à 25 °C

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

ETHANOLAMINE :

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu: Sol, Koc: 5, Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1760
IMDG : 1760
IATA : 1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
IMDG : CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (sodium hydroxide)
IATA : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8



GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Code de classification : C9
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855
Instruction d' emballage (LQ) : Y840
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)
96/82/EC : Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 2,33 %
242,66 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés : Pourcentage de composés volatils: 2,33 %



Werner & Mertz
Professional

GR 'S' 10 L F/NL/P/E/D

WM 0708920

Numéro de commande: 0404743

Version 1.3

Date de révision 17.09.2013

Date d'impression 15.07.2014

organiques volatils (COV)

24,11 g/l

contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés
sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.